

Tableau n° 14
Les poussières et les fumées d'oxyde de fer

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
<p>- Sidérose : pneumopathie interstitielle chronique par surcharge de particules de fer ou d'oxydes de fer, révélée par des opacités punctiformes diffuses sur des documents radiographiques ou tomodensitométriques ou par des constatations anatomo-pathologiques lorsqu'elles existent, ces signes ou constatations s'accompagnant ou non de troubles fonctionnels respiratoires.</p>	<p>35 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 10 ans</p>	<p align="center">Liste indicative des principaux travaux</p> <p>Travaux exposant à l'inhalation de poussières minérales ou de fumées, contenant des particules de fer ou d'oxydes de fer, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extraction, broyage, concassage et traitement des minerais de fer et de l'ocre, - Polissage avec des abrasifs à base d'oxydes de fer, - Soudure à l'arc des aciers doux.
<p>- Cancer broncho-pulmonaire primitif.</p>	<p>30 ans</p>	<p align="center">Liste limitative des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux effectués dans les mines de fer.